

## LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

## Aux représentants des médias

## La Ville de Neuchâtel participe à l'action « Earth Hour »

Monuments historiques sans éclairage durant une heure

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Neuchâtel participe à l'opération « Earth Hour ». Organisée depuis 2007 par le WWF, cette action symbolique, qui a aujourd'hui trouvé un écho planétaire, se déroulera samedi 26 mars. A Neuchâtel, l'opération se traduira par l'extinction des lumières extérieures de lieux emblématiques tels que la Collégiale, le Palais DuPeyrou, le Château et l'Hôtel de Ville.

Les thèmes de l'énergie et de l'environnement représentent un enjeu majeur auquel notre société est confrontée aujourd'hui. La Ville de Neuchâtel en est convaincue et elle s'est fortement engagée dans cette voie. En particulier en ayant signé la Convention des Maires. Il s'agit d'un engagement auprès de la Commission européenne à respecter d'ici 2020 ce que l'on appelle communément la règle des 3 fois 20 : réduire de 20% la consommation d'énergie, réduire de 20% les émissions de CO2 et porter à 20% la part des énergies renouvelables.

Pour atteindre ces objectifs particulièrement ambitieux, la Ville doit renforcer très sensiblement son rôle d'information et de sensibilisation auprès de la population. Par cette opération symbolique consistant à éteindre l'éclairage de monuments historiques, la Ville de Neuchâtel souhaite afficher sa volonté et son engagement à favoriser une utilisation rationnelle des ressources naturelles, à promouvoir les économies d'énergie et à faire preuve de solidarité avec les populations touchées par les catastrophes naturelles.

